



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aide publique au développement

Question au Gouvernement n° 1685

Texte de la question

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Mme la présidente . La parole est à M. Dominique Potier.

M. Dominique Potier . Monsieur le ministre des affaires étrangères, sans le dire, dans l'indifférence et le silence, nous renonçons, nous trahissons la promesse de la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales adoptée à l'unanimité par notre assemblée en 2021 (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC*), du point de vue non seulement des principes mais aussi des moyens. La chute des moyens est brutale :...

M. Arthur Delaporte . Il a raison !

M. Dominique Potierdepuis deux ans, deux tiers des crédits destinés aux organisations non gouvernementales et aux prêts aux pays les plus vulnérables ont été supprimés, de même, cette année, que la moitié de ceux qui sont dévolus aux dons aux pays les plus pauvres.

Derrière les chiffres, il y a la vie de ceux qui luttent contre le dérèglement climatique et la faim (*Mêmes mouvements*) ; il y a la santé des enfants et les droits des femmes ; il y a les combats pour le développement ; et il y a – c'est peut-être ce qui devrait nous faire tout particulièrement réagir en tant que Français – la protection juridique effective des 200 lanceurs d'alerte au service des droits humains et de l'environnement qui sont assassinés chaque année. (*Mêmes mouvements*.)

Quand la France recule, elle trahit ses valeurs et laisse le champ libre aux empires, aux mafias, au terrorisme, aux multinationales prédatrices. Elle laisse la place aux Russes et aux Chinois en Afrique, le continent dont la croissance sera la plus forte au cours de la décennie qui vient. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) En ce moment même, nous ratons notre chance, nous manquons un rendez-vous capital pour le monde que nous avons en commun et pour notre sécurité collective.

Il y a quelques jours, Matignon a adressé aux ministres une lettre de cadrage pour la préparation du projet de loi de finances pour 2027, appelant à encadrer plus strictement les demandes de crédits. Or 1 200 projets, en suspens aujourd'hui, manquent terriblement des moyens qui pourraient leur être attribués au titre du programme 209, *Solidarité à l'égard des pays en développement*, qui retrace notamment les crédits destinés aux ONG. Derrière ces projets, il y a des questions de vie ou de mort et l'engagement de la France au service de valeurs universelles. Je vous le demande avec gravité : allons-nous reprendre confiance et redonner du crédit à la France...

Mme la présidente . Veuillez conclure !

M. Dominique Potieren redonnant des crédits à l'Agence française de développement et à l'aide publique

au développement, dont l'action ne saurait s'inscrire dans une logique mercantile ni dans une diplomatie à courte vue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Marcellin Nadeau applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Merci de souligner l'importance de l'aide publique au développement, qui est l'instrument majeur de l'influence de la France dans le monde. Nous devons la défendre face à une contrainte budgétaire et à une menace politique. La contrainte budgétaire est la suivante : il a fallu réduire ses crédits – comme l'essentiel des crédits de l'État, à quelques exceptions près – dans le cadre de l'effort de réduction de la dépense publique auquel nous avons dû nous résoudre pour permettre à la France de contenir un déficit public dont la dérive compromettrait la maîtrise de son propre destin. Dans ce cadre, je souhaite que les moyens alloués à cet écosystème d'ONG, qui emploie 40 000 à 50 000 personnes dans notre pays, dont le modèle est exemplaire et que le monde entier nous envie, lui permettent de continuer à mener sa mission partout dans le monde.

J'en viens à la menace politique. Une partie de l'extrême droite ment aux Français et voudrait leur faire croire que toute dépense dévolue à l'aide publique au développement dilapide l'argent des Français. Cela contrevient non seulement à la vocation de la France, mais encore à son intérêt. La vocation de la France, pays avancé, développé, bien plus riche que la moyenne des pays du monde, est de tendre la main à toutes les populations dont vous avez rappelé à quel point les épreuves qu'elles traversent sont difficiles. (*M. Cyrille Isaac-Sibille applaudit. – M. Arthur Delaporte s'exclame.*)

L'intérêt de la France est de juguler la production de cocaïne, notamment en Amérique latine, de maîtriser les flux migratoires, de lutter contre la propagation du terrorisme ou encore de contenir le risque épidémique et pandémique dans la région des Grands Lacs – on y a observé une résurgence d'Ebola. (*M. Cyrille Isaac-Sibille applaudit.*) Or il est illusoire de penser que nous pourrions y parvenir sans l'aide publique au développement. C'est ce discours, mesdames et messieurs les députés, que nous devons tous tenir. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Arthur Delaporte . Assumez-le, et mettez les crédits !

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1685

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2026